



x



Centre **A**ccession et de **F**ormation Projet de Performance Fédéral

**INFRASTRUCTURES MODERNES
ET PERFORMANTES**

**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**

Responsable Technique CAF

Matthieu MADELAINE

06.49.14.83.56

matthieu.madelaine@angers-natation.com



OBJECTIF

MENER DE FRONT **ÉTUDES** ET SPORT DE HAUT NIVEAU

Le CAF intègre toutes les conditions nécessaires à la performance (entraînement biquotidien, préparation physique, prévention, suivi médical et psychologique, recherche) et a vocation à accueillir les nageurs visant l'accès au Haut Niveau.

1. LES INSTALLATIONS

- 2 bassins intérieurs : 50m (6 couloirs) et 25m (8 couloirs)
- 1 bassin extérieur de 50m
- Salle de musculation
- Espace de récupération : bain froid, sauna

2. UNE SEMAINE TYPE

Natation : 10 séances par semaine, le matin avant les cours et le soir après les cours.

Préparation physique : 2 à 3 séance par semaine selon le profil du nageur

Cours : Les nageurs sont au collège/lycée de 8h45 à 16h15

3. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Collège privé La Madeleine
[Site Web](#)



Lycée privé Saint Benoît
[Site Web](#)

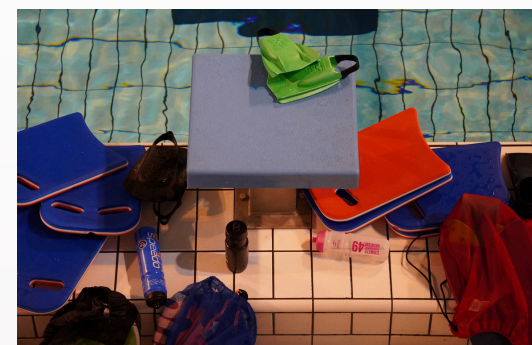
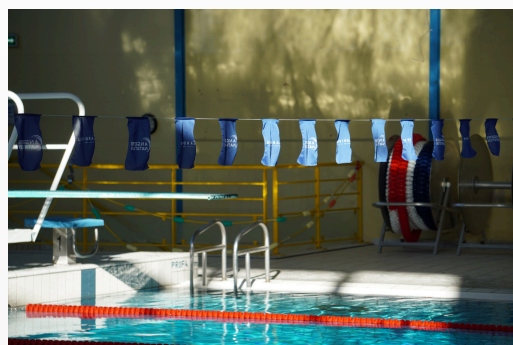


Lycée privé Sacré-Coeur
[Site Web](#)

Ces établissements proposent des formations générales ou professionnelles. Les étudiants bénéficient d'un aménagement des horaires afin de concilier la pratique de haut niveau et les études.

De plus, les installations sportives de la piscine Jean Bouin sont situées à proximité des différents établissements scolaires.

Un internat est proposé afin d'accueillir les nageurs dans les meilleures conditions. Celui-ci représente un vrai atout pour la réussite scolaire et la pratique de sport de haut-niveau.



4. UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS



Responsable et entraîneur

**MATTHIEU
MADELAINE**



Préparateur physique

**MARTIN
ENCINAS**



Kinésithérapeute

**MAELYS
BOISDRON**



Préparateur Mental - **Mickael SEGRETAIN**



Stagiaire brevet fédéral 4^{ème} degré



Clinique
Saint
Léonard

Les nageurs bénéficient d'un suivi médical au sein de la clinique Saint Léonard.

5. LES CONDITIONS D'ACCÈS

1

Projet de l'athlète

2

Dossier scolaire

3

Performances

DOSSIER D'INSCRIPTION

S'inscrire au préalable sur le formulaire [suivant](#)

Le dossier d'inscription doit être composé des informations suivantes :

- Nom, prénom de l'athlète
- Numéro de téléphone du responsable légal de l'athlète
- Adresse mail de la structure ou de l'entraîneur de l'athlète

